

Chapitre 11 : L'intégration européenne a-t-elle favorisé la convergence macroéconomique des pays membres ?

Quelle est la place de l'UE dans l'économie globale ? (2 semaines -> 07/06)

« Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des Etats membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. »

Notions obligatoires : Euro (monnaie unique), union économique et monétaire (UEM), intégration économique, grand marché, politiques macroéconomiques.

Acquis de première : Banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.

Notions complémentaires : économies d'échelle, politiques conjoncturelles/structurelles, coordination des politiques économiques, dumping fiscal, convergence économique.

PLAN :

1) De l'Union douanière à la Monnaie unique en passant par le Marché commun

- 1.1) Les étapes de l'intégration
- 1.2) Les arguments économiques pour le marché unique
- 1.3) Les arguments pour l'adoption d'une monnaie unique

2) L'intégration renforce l'interdépendance entre politiques macroéconomiques des Etats membres

- 2.1) La convergence préalable
- 2.2) Le marché unique renforce l'interdépendance
- 2.3) Les difficultés de l'unicité de la politique monétaire

3) Une nécessaire mais difficile coordination des politiques économiques dans l'Union européenne

- 3.1) L'articulation de la souveraineté nationale et de l'échelon européen
- 3.2) Les difficultés de coordination des politiques conjoncturelles
- 3.3) Les difficultés de coordination des politiques structurelles



SUJETS DE BAC

Dissertation

- Quels sont les avantages et les contraintes de la coordination des politiques conjoncturelles au sein de l'Union Economique et Monétaire (UEM) ?
- Quelles sont les difficultés des États membres de l'Union économique et monétaire pour coordonner leurs politiques conjoncturelles ?

Epreuve composée Partie 1

- À l'aide de deux exemples, vous montrerez comment l'euro permet de faciliter les échanges commerciaux.
- Présentez deux caractéristiques d'une union économique et monétaire.
- Présentez deux raisons pour lesquelles certains pays européens ont souhaité se doter de l'euro.
- Vous présenterez deux effets de l'adoption d'une monnaie unique pour les pays de la zone euro.
- Montrez que l'appartenance à l'Union économique et monétaire impose des contraintes en matière de politique budgétaire.
- Dans le cadre de l'Union européenne, présentez deux avantages de l'union économique et monétaire.
- Présentez deux caractéristiques d'une Union économique et monétaire.
- Présentez un argument montrant que la mise en place d'une union économique et monétaire constitue une expérience originale d'intégration pour les membres de l'Union européenne.

Epreuve composée Partie 3

- Vous montrerez comment les États membres de l'Union européenne ont approfondi l'intégration de leurs économies.
- Vous montrerez que l'Union Économique et Monétaire (UEM) cherche à renforcer l'interdépendance des politiques conjoncturelles de ses États membres.
- Vous expliquerez que la constitution d'une union économique et monétaire a été une étape importante de l'intégration européenne.
- Vous montrerez que l'union économique et monétaire renforce les interdépendances entre les politiques conjoncturelles des États membres.
- Vous montrerez que les pays de l'Union européenne connaissent des difficultés à coordonner leurs politiques économiques.

Définitions essentielles du chapitre

BCE (Banque centrale européenne) : Elle veille à la stabilité de l'€ et mène la politique monétaire unique pour l'ensemble de la zone euro. Elle mène aussi la politique de change pour l'€ vis-à-vis des autres devises. Elle est indépendante des gouvernements nationaux des pays européens et des institutions européennes.

Déficit public (ou budgétaire) : recettes (fiscales) < dépenses publiques

Dettes publiques : ensemble des emprunts que les administrations publiques (Etat ou pouvoirs publics) ont contracté pour financer leurs déficits publics annuels.

Dévaluation : Une monnaie subit une dévaluation, lorsque les autorités monétaires décident d'abaisser son taux de change par rapport à une monnaie de référence, ou un panier de monnaie. La dernière en France date de 1983 (le contraire est une "réévaluation". Avec l'entrée dans l'€ les Etats membres ne peuvent donc plus dévaluer leur monnaie par rapport à leurs voisins européens puisqu'il y a une monnaie unique.

Dumping fiscal : concurrence que se livre les Etats pour attirer les IDE en baissant les impôts sur les entreprises.

Grand marché : « marché unique » en Europe, c'est-à-dire zone de libre échange + tarif extérieur commun + libre circulation du capital et des travailleurs (citoyens européens).

Euro : Monnaie unique commune aux pays membres de la zone euro.

Intégration économique : Processus par lequel plusieurs économies nationales s'allient et coopèrent afin de constituer un même espace économique au sein duquel les obstacles aux échanges tendent à être abolis.

Politique de relance : politique conjoncturelle qui privilégie les objectifs de stimulation de la croissance et de lutte contre le chômage.

Politique de stabilisation : politique conjoncturelle qui privilégie la lutte contre l'inflation, le déficit extérieur et la recherche de l'équilibre budgétaire (politique de rigueur / d'austérité).

Politique conjoncturelle : politique économique de court terme qui cherche à lutter contre les déséquilibres liés aux fluctuations économiques (inflation, récession...) (par opposition aux politiques structurelles).

Politique budgétaire : consiste à faire varier les dépenses et / ou les recettes de l'Etat, afin d'améliorer la situation économique (relance ou rigueur/stabilisation).

Politique monétaire : politique qui vise à agir sur la quantité de monnaie en circulation et les taux d'intérêt et donc, par ce biais, sur l'inflation, la croissance et l'emploi (relance ou rigueur).

PSC (Pacte de stabilité et de croissance) : instrument dont les pays de la zone euro se sont dotés afin de coordonner leurs politiques budgétaires nationales et d'éviter l'apparition de déficits budgétaires excessifs. Il impose aux Etats de la zone euro, via une surveillance multilatérale, d'avoir à terme des budgets proches de l'équilibre ou excédentaires (amende sinon). Il correspond au souci de l'Allemagne d'éviter qu'une fois entrés dans la monnaie unique, certains pays profitent de leur appartenance à la zone euro pour mener à nouveau des politiques laxistes. En effet, les critères de Maastricht réglementaient l'entrée dans l'UEM mais aucune règle n'avait été fixée pour contrôler les finances publiques des Etats une fois qu'ils en étaient membres. Le PSC a été adopté au Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997. Il prolonge l'effort de réduction des déficits publics engagé en vue de l'adhésion à l'Union économique et monétaire (UEM). Cependant, à l'inverse de la politique monétaire, la politique budgétaire demeure une compétence nationale.

Union économique et monétaire (UEM) : Marché unique + monnaie unique Regroupement initial de 12 pays adoptant l'€ comme monnaie unique en 1999 (élargi aujourd'hui à 19) afin d'approfondir la cohérence de l'espace économique intégré (marché intérieur) qu'est le marché unique. Cette construction a supposé une harmonisation des politiques économiques des Etats membres. La politique monétaire sera donc commune à tous les pays qui adopteront l'euro. Des **critères de convergence** (ratifiés à Maastricht en 1992) visant à harmoniser les politiques budgétaires sont également définis. Ils prévoient notamment que le déficit public ne dépasse pas 3 % du PIB et que la dette publique ne soit pas supérieure à 60 % du PIB. Une fois entrés dans l'UE, les Etats membres doivent **coordonner** leurs politiques économiques via le PSC.

I) De l'Union douanière à la monnaie unique en passant par le marché commun

1.1) Les étapes d'une intégration originale

♥ S'agissant de l'intégration, on s'appuiera sur la définition classique de François Perroux : « L'acte d'intégrer rassemble des éléments pour former un tout, ou bien il augmente la cohérence d'un tout déjà existant » (L'économie du XXe siècle).

A partir des travaux de **Bela Balassa**, on distingue traditionnellement cinq degrés d'intégration économique :

- La **zone de libre-échange (ZLE)** : suppression des barrières douanières entre les pays membres pour les marchandises
- L'**union douanière (UD)** : suppression des barrières douanières et instauration d'un tarif extérieur commun (TEC)
- Le **marché commun (MC)** : union douanière plus libre circulation des facteurs de production (travail et capital)
- L'**union économique** : marché commun plus mise en place de politiques communes
- L'**union économique et monétaire** : union économique plus mise en place d'une **monnaie unique**

ZLE + TEC = UD (marchandises)

UD + libre circulation K et L = marché commun (ou grand marché)

MC + politiques économiques communes = UE

UE + monnaie unique = UEM

Mais faible intégration politique par absence d'intégration fiscale, du droit du travail et de la protection sociales notamment qui restent des prérogatives nationales

ZLE → UD → MC → UE → UEM → ? Union politique ?

Document 1 :

Degré d'intégration économique				
-				+
Zone de libre-échange ¹	Union douanière	Marché commun	Union économique	Union économique et monétaire
Abolition des droits de douane dans les échanges de biens et services entre pays signataires	Mise en place d'un tarif extérieur commun	En plus des <u>marchandises</u> (biens et services), les <u>capitaux</u> et les <u>travailleurs peuvent circuler librement</u> .	Les Etats membres <u>harmonisent leurs politiques économiques et sociales</u>	Les Etats se dotent et se dotent d'une <u>monnaie commune</u> .
	Marchandises	K et L	Pol Eco	Monnaie

✍ 1- A quel stade d'intégration se trouve les Etats-Unis ou la France dans la typologie de Balassa ? Et l'UEM ?

¹ Exemple : ALENA (1994, USA, Mexique, Canada), Mercosur (1995 ; Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay + 2 membres associés : Bolivie, Chili).

Document 2 : Les étapes de l'intégration européenne

1951	Traité de Paris : CEEA (communauté européenne du charbon et de l'acier)	1979	Création du Système Monétaire européen (SME) E.C.U.	1997	Traité d'Amsterdam (PSC) Pacte de Stabilité et de Croissance : les critères de convergence de Maastricht deviennent des objectifs contraignants de politiques budgétaires des Etats membres pour éviter les comportements de passager clandestin et tendre à la coordination des politiques économiques notamment conjoncturelles)
1957	6 pays fondateurs : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas	1986	Signature de l' Acte unique européen qui crée le Marché unique (unification circulation des biens et des capitaux)		
1958	Traité de Rome : Création de la CEE (Union douanière) càd. droits de douanes uniformisés à la baisse, tarifs extérieurs communs).	1990	Convention de Schengen : libre circulation des personnes	1999	Création de l'€
1962	Début de la PAC (politique agricole commune) Niveau commun des prix des produits agricoles + contrôle des prix, subventions agricoles pour moderniser et développer l'agriculture en Europe.	1992	Signature du traité de Maastricht (citoyenneté européenne, qui crée l'UEM/€ + définition des critères de convergence ² pour entrer dans l'UEM)	2002	Mise en circulation des pièces et billets d'€
1972	Création du serpent monétaire européenne pour limiter les fluctuations des monnaies européennes entre elles à +/- 2,25%	1993	Entrée en vigueur du Marché unique	2005	Assouplissement du Pacte de stabilité et de croissance (« non » français au référendum du TCE) : possibilité de dépasser les limites fixées de déficits publics en cas de grave crise ou de récession économique
				2010	Création du FESF (fond de secours aux pays en difficultés financières) et du MES (mécanisme européen de stabilité)
				2012	Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ou Pacte budgétaire européen Ne s'applique qu'aux pays de la zone euro. Instauration de contraintes budgétaires fortes (solde structurel > 0,5% du PIB ³) en échange de la solidarité du MES.
				2016	Brexit : Par referendum les britanniques choisissent de quitter l'UE (mais pas l'Irlande qui est dans la zone €). Procédure de sortie en cours (2017-2020).

✍ **Nota** : il y a toujours un écart plus ou moins long entre l'adoption d'un traité ou d'une convention, et sa mise en application partielle ou complète, d'où des écarts de datation dans les différents documents que vous êtes susceptibles de rencontrer. Ne vous en inquiétez pas, et n'apprenez pas toutes ces dates par cœur, ce qui compte c'est de savoir dans quel ordre s'est opérée l'intégration européenne (ne pas placer l'intégration monétaire avant l'intégration commerciale par exemple).

✍ 2- (doc2) Stabilisez en jaune ce qui concerne la libéralisation de la circulation des biens et capitaux, en vert celle des personnes, en rose l'intégration par la monnaie, en bleu l'intégration budgétaire.

Document 3 : Les 28 (bientôt 27) pays de l'Union Européenne et les 19 de la zone €

Les 19 pays de la zone euro



✍ 3- Parmi les 10 pays appartenant à l'UE mais pas à la zone euro, distinguez ceux qui l'ont choisi de ceux qui l'ont subi.

✍ 4- Qu'est-ce qui distingue ces 2 groupes de pays sur le plan économique ?

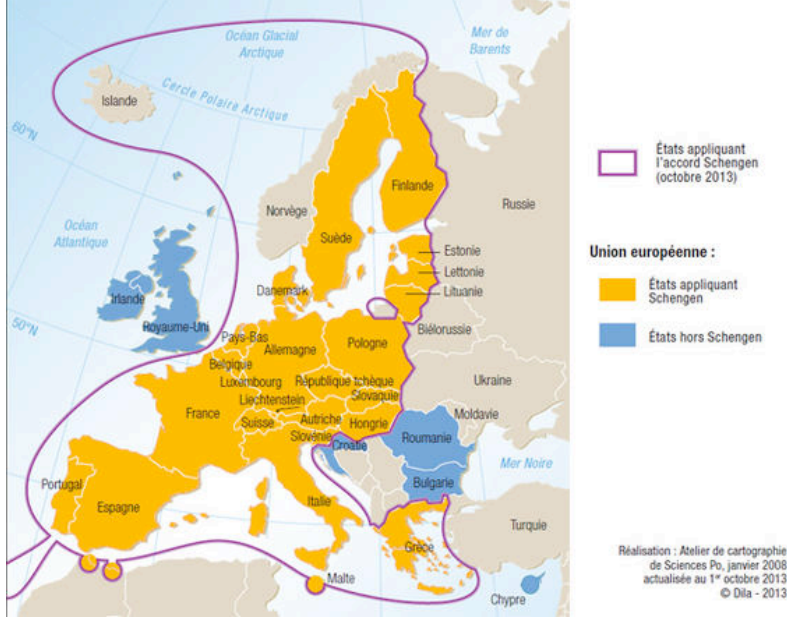
La Croatie est entrée dans l'UE le 1^{er} juillet 2013 (28^{ème} pays).

Suite au référendum de 2016, le Royaume-Uni quittera l'UE d'ici 2 / 3 ans.

² ♥ Inflation faible et contenue, déficit public (Etat + Sécurité sociale) < 3% du PIB, dette publique < 60% du PIB

³ Règle d'or budgétaire à intégrer dans les Constitutions nationales avant 2014.

Document 4 : L'espace Schengen ne coïncide pas entièrement avec l'UE



5- Quelles sont les pays de l'UE hors Schengen ?

6- Quels sont les pays hors UE mais dans l'espace Schengen ?

Europe (géographique) ≠ Union européenne ≠ Espace Schengen ≠ Zone euro

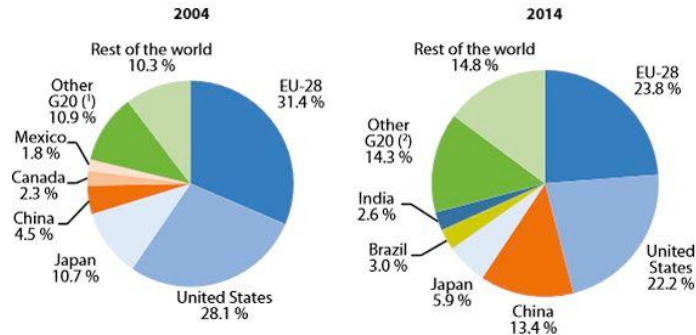
Document 5.1 : Que pèse l'économie de l'UE dans le monde ?

L'Union européenne, avec douze nouveaux États membres depuis 2004, dispose désormais d'un produit intérieur brut (valeur totale des biens et services produits) plus important que celui des Etats-Unis (PIB 13 920,541 millions d'euros en 2014) L'UE ne compte que 7 % de la population mondiale, mais ses échanges commerciaux avec le reste du monde représentent environ 20 % du volume total des importations et exportations mondiales. L'Union européenne est le plus grand exportateur et importateur au monde (2011). Environ deux tiers du volume total des échanges des pays de l'UE sont réalisés avec d'autres pays de l'UE. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'UE, suivis de la Chine.

http://europa.eu/about-eu/facts-figures/economy/index_fr.htm

7- Stabilisez les données à retenir.

Document 5.2 : Poids des pays du G20 dans le PIB mondial

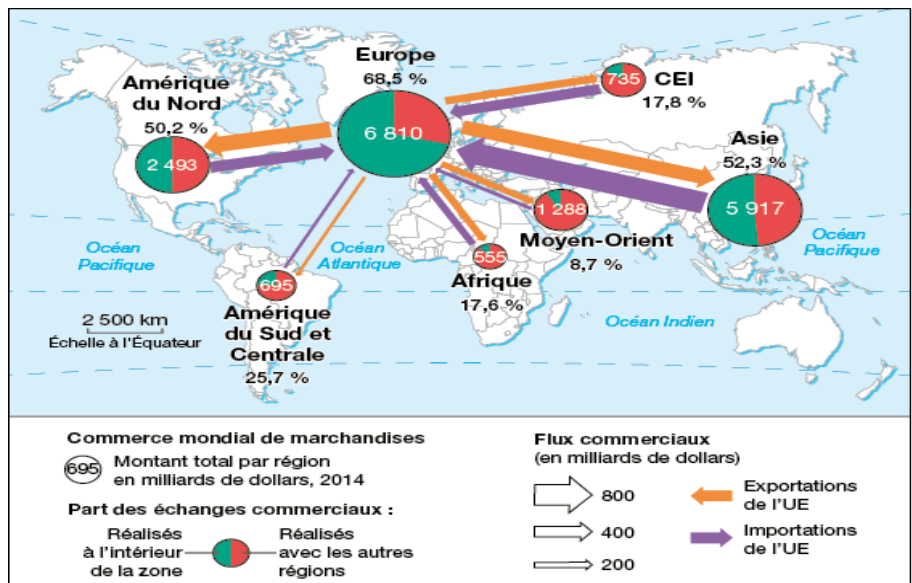


8- Situez l'UE en stock et en flux dans le PIB mondial.

Document 5.3 (2013) :

9- Quelle(s) donnée(s) permettent de prouver la forte intégration commerciale de l'UE ?

10- Quels sont les 3 flux internationaux commerciaux les plus élevés ? Où se situe l'Europe ?



1.2) Les arguments économiques pour le marché unique

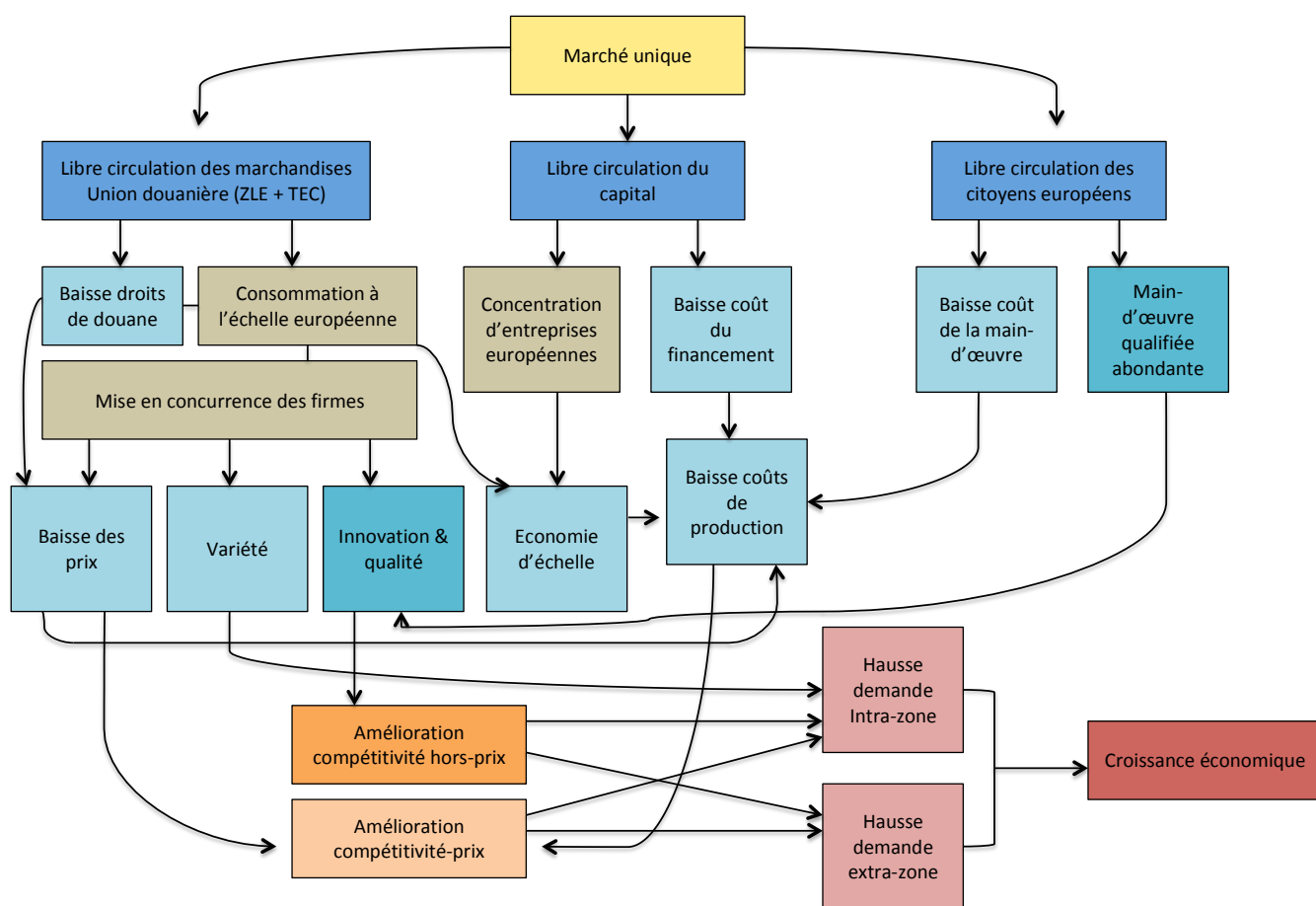
Document 6 : Les avantages attendus de l'union douanière puis du grand marché

Au départ, l'Europe s'est dotée d'une union douanière qui a été facteur de dynamisme commercial et d'accroissement des interdépendances entre pays européens : développement rapide des échanges entre pays membres et commerce intracommunautaire devenu prépondérant. En France, ce dernier représente aujourd'hui plus de 60% du commerce extérieur. [...] La libéralisation des échanges a franchi une autre étape au milieu des années 1980 avec la mise en œuvre du grand marché intérieur. [...] Les entreprises, grâce à l'ouverture des marchés et à des opérations de concentration, devaient réaliser des **économies d'échelle**⁴, la libre circulation des capitaux faire baisser le coût du financement. De fait, la logique attendue de cette libéralisation est une logique d'offre compétitive : [elle] se traduit par une baisse des prix, et donc par une augmentation du revenu réel des agents (pouvoir d'achat), dont découle une dynamisation de la consommation, de la production, de l'investissement. On attendait de l'intégration une croissance plus forte et ainsi une baisse du chômage.

René Revol, Dictionnaire de SES, Hachette 2002 cité dans Manuel de SES terminale 2012 Hatier page 119.

Les avantages d'un Grand marché sont ceux du libre-échange (chapitre 1). Pour les théoriciens favorables au **libre-échange**⁵, tous les participants gagnent à participer à l'échange. En effet, si deux pays se spécialisent dans deux productions différentes, les deux biens seront moins chers grâce aux **économies d'échelle** et leur production sera plus efficace. Donc chacun des pays aura accès à chacun des biens produits dans la zone à un prix plus faible. C'est un **gain à l'échange** : bénéfice tiré de l'échange entre individus ou pays spécialisés.

Document 7 : Les avantages attendus de l'instauration d'un grand marché



Compétitivité-prix et compétitivité hors-prix (rappel Ch1) : Pour une entreprise ou un pays, aptitude à faire face à la concurrence (càd. à gagner des parts de marché) soit par des prix de vente moindre que les concurrents, soit par une meilleure qualité du produit vendu (fiabilité, réputation, distinction). La compétitivité-prix peut être améliorée en diminuant les coûts unitaires de production (économie d'échelle, meilleure productivité du travail, innovation de procédé, baisse coût du travail, baisse d'impôts...) ou en dévaluant sa monnaie (seulement pour les exportations). La productivité hors-prix peut-être améliorée par l'utilisation d'une main-d'œuvre plus qualifiée, par des innovations de produits, par un meilleur marketing, service après-vente...

11- Explicitez comment l'Union douanière conduit à davantage de croissance économique (4 mécanismes).

⁴ Une **économie d'échelle** correspond à la baisse du coût unitaire d'un produit qu'obtient une entreprise en accroissant la quantité de sa production. Wikipedia

⁵ **Libre-échange** (rappel ch1) : doctrine économique libérale qui prône les vertus de la suppression de tout obstacle au commerce international (suppression des droits de douanes et des réglementations).

✍️ 12- Explicitez comment la libre circulation du capital conduit à davantage de croissance économique.

✍️ 13- Explicitez comment la libre circulation des citoyens européens conduit à davantage de croissance économique.

♥️ **A retenir : 3 principaux avantages du marché unique :**

- **pour les producteurs** : plus de débouchés et économies d'échelle

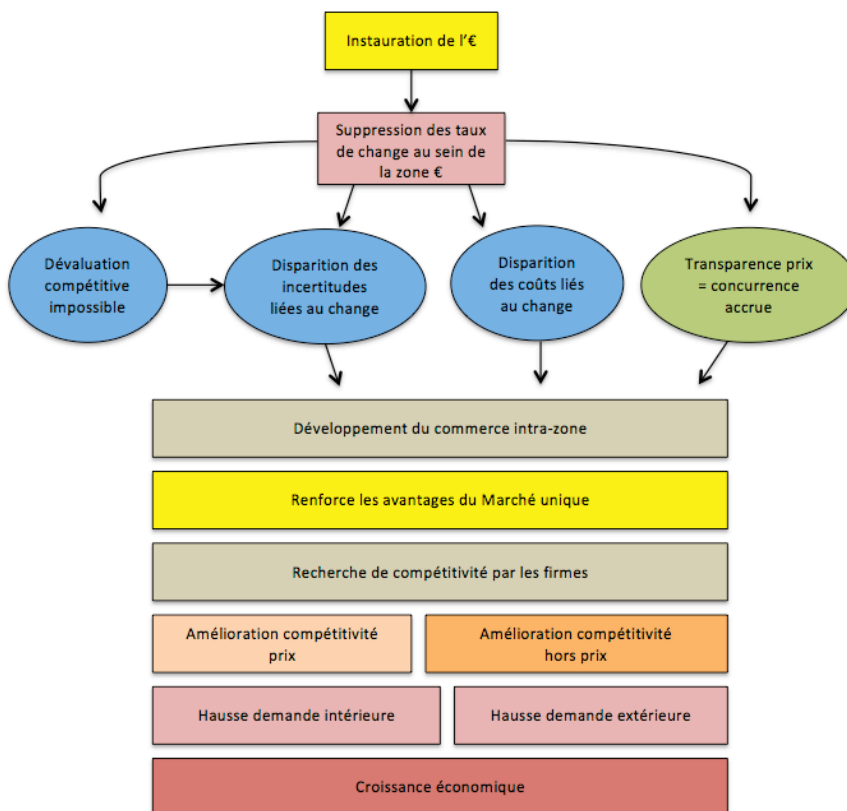
- **pour les consommateurs** : plus de choix et des biens moins chers grâce à la concurrence accrue et la suppression des droits de douane

- **pour l'ensemble de l'économie** : effets positifs de la concurrence sur les prix et sur la compétitivité : la concurrence conduit à une amélioration de la compétitivité prix et hors prix. Cela a des effets positifs sur les producteurs (offre) et les consommateurs (demande). Au final la croissance et l'emploi sont stimulés.

1.3) Les arguments économiques à l'adoption d'une monnaie unique

L'intégration européenne s'est poursuivie par l'adoption d'une monnaie unique, l'€, afin d'accroître l'intégration économique.

Document 8 : Schéma des avantages de l'€



✍️ 14- Expliquez comment la monnaie unique réduit les coûts de transaction.

✍️ 15- Expliquez comment la monnaie unique incite à réduire les coûts de production.

✍️ 16- Expliquez comment l'augmentation de la compétitivité-prix favorise la croissance.

II) L'intégration renforce les interdépendances entre politiques économiques des Etats membres

Interdépendance : fait que la situation économique d'un pays retentit sur / et dépend de celle d'autres pays.

2.1) La nécessaire convergence préalable des indicateurs macroéconomiques

Convergence : rapprochement des variables macroéconomiques entre pays.

♥️ L'adoption en 1999-2002 d'une monnaie unique qui remplace les monnaies nationales implique la disparition des politiques monétaires nationales attachées à chaque monnaie nationale et leur remplacement par une politique monétaire unique pour la zone euro, cette dernière étant menée par la BCE (banque centrale européenne). Une politique monétaire unique signifie qu'en matière d'inflation, la BCE ne pourra pas diversifier les niveaux de taux directeur selon le niveau d'inflation de chaque pays mais au contraire, choisir un niveau unique des taux directeurs en fonction de son objectif, relancer ou freiner l'inflation pour maintenir l'inflation moyenne autour de la cible de 2%.

- Aussi, si les pays membres de la zone euro ont des taux d'inflation trop éloignés les uns des autres, alors la BCE, en menant sa politique monétaire, ne pourra pas agir simultanément de façon adaptée pour tous les pays en même temps. Si par exemple, le taux d'inflation moyen est de 1,5% pour la zone euro, la BCE doit mener une politique monétaire de relance pour stimuler la croissance via le crédit, mais si dans le même temps, un pays connaît une inflation à 3%, alors ce dernier sera pénalisé par la baisse des taux directeur qui, non seulement ne permettront pas de lutter contre l'inflation, mais la stimuleront.

- C'est pour cette raison que dès 1992, c'est-à-dire 7 ans avant l'entrée en vigueur de l'euro, les pays européens candidats ont signé le Traité de Maastricht imposant 5 critères de convergence pour les pays autorisés à adopter l'euro.

La politique budgétaire de chaque pays membre relevant encore de la souveraineté nationale et non de l'échelon européen, il a semblé nécessaire de fixer des plafonds de déficit et de dette publics afin de faire converger les politiques budgétaires des États membres afin qu'aucun n'utilise de façon excessive son budget pour relancer sa conjoncture, ces politiques étant souvent inflationnistes, ce qui accentuerait les différentiels d'inflation dont on a vu qu'ils étaient incompatibles avec l'unicité de la politique monétaire de la BCE. En outre, il s'agissait aussi d'éviter qu'un gouvernement soit inconséquent en matière de dette publique, cette dernière pouvant mettre en cause la crédibilité de l'euro sur les marchés financiers.

Document 9 : Les critères de convergence du Traité de Maastricht

Les critères de convergences (ou « critères de Maastricht ») sont des critères, fondés sur des indicateurs macroéconomiques, que doivent respecter les pays membres de l'Union européenne (UE) candidats à l'entrée dans la zone euro. Ces critères furent établis lors du traité de Maastricht, signés par les membres de l'Union européenne le 7 février 1992. Les quatre critères sont définis dans l'article 121 du traité instituant la Communauté européenne. Ils imposent la maîtrise de l'inflation, de la dette publique et du déficit public, la stabilité du taux de change et la convergence des taux d'intérêt.

1. Stabilité des prix : le taux d'inflation d'un État membre donné ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

2. Situation des finances publiques :

a. Interdiction d'avoir un **déficit public** annuel supérieur à 3 % du PIB.

b. Interdiction d'avoir une **dette publique** supérieure à 60 % du PIB.

3. Taux de change : interdiction de dévaluer sa monnaie ; ceci fut rendu obsolète avec le passage à l'euro pour les pays de la zone euro. En outre, l'État membre doit avoir participé au mécanisme de taux de change du système monétaire européen (SME) sans discontinuer pendant les deux années précédant l'examen de sa situation, sans connaître de tensions graves.

4. Taux d'intérêt à long terme : ils ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

Remarque 1 : L'appréciation du non-respect de ces critères a été assouplie en mars 2005 sous l'impulsion de l'Allemagne et de la France, sous la justification de tenir compte de la situation économique et des réformes structurelles engagées. Un dépassement « exceptionnel et temporaire » est désormais autorisé.

Remarque 2 : Une fois entrés, les pays membres doivent continuer à respecter ces critères, sous peine d'avertissements puis de sanctions. Le respect de ces critères est jugé nécessaire à la réussite du **Pacte de stabilité et de croissance**, pour éviter les phénomènes de « passer clandestin » que les zones monétaires favorisent.

Source : INSEE (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1348>)

✍️ **17-** Selon vous, quelles contraintes en matière de politique économique ont fait peser le premier et second critère de Maastricht sur les gouvernements des pays désirant entrer dans la zone euro ?

2.2) Le marché unique renforce les interdépendances

Document 10 : Exportations de quelques pays membres de l'Union européenne (UE)

	Part des exportations extra- UE dans les exportations totales (en %, en 2015)	Part des exportations intra-UE dans les exportations totales (en %, en 2015)	Croissance annuelle moyenne des exportations intra-UE entre 2003 et 2015 (en %)
Luxembourg	16	84	6
Pologne	21	79	13
Pays-Bas	24	76	8
Belgique	28	72	6
Autriche	30	70	6
Espagne	35	65	8
Suède	41	59	3
France	41	59	4
Allemagne	42	58	7
Royaume-Uni	56	44	6

Source : d'après Eurostat, 2017.

✍️ **18-** Montrez que la conjoncture du Luxembourg est dépendante de la santé de ses partenaires européens plus que de celle du reste du monde.

2.3) Les difficultés de l'unicité de la politique monétaire

♥ La monnaie unique implique une Banque centrale unique et donc une politique monétaire unique pour les pays de la zone €, or ces derniers n'ont pas tous les mêmes taux d'inflation ni les mêmes rythmes de croissance économique. La politique monétaire unique, donc uniforme, avantage certains pays pendant qu'elle en pénalise d'autres :

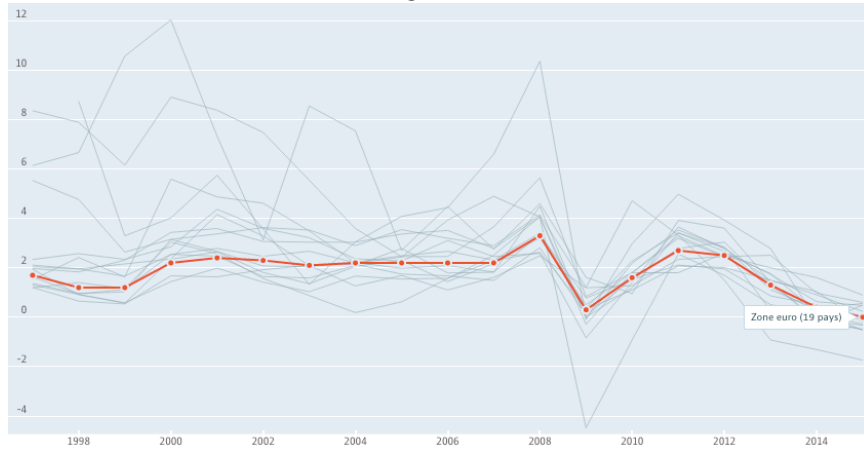
- taux directeur BCE -> coût du crédit

- taux directeur BCE -> rémunération des capitaux internationaux -> taux de change € vis-à-vis devises -> compétitivité-prix des produits made in UE

♥ Par ailleurs, les statuts de la BCE rendent la politique monétaire de la zone € très attentive à la cible d'inflation de 2% au détriment de la stimulation de la croissance et de la lutte contre le chômage.

- Garantir une inflation autour de la cible de 2%

Document 11 : IPC Zone Euro à long terme



Source : OCDE (<https://data.oecd.org/fr/price/inflation-ipc.htm>)

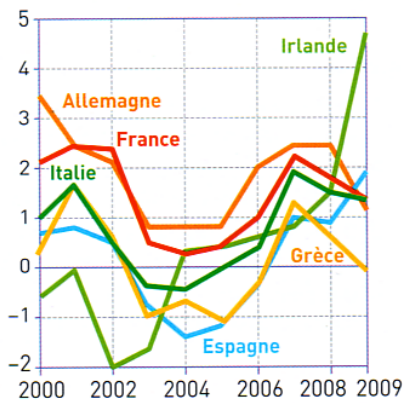
✍ 19- Commentez l'efficacité de la BCE à respecter la cible d'inflation de 2%.

✍ 20- En rouge sur le document 10, figure l'inflation moyenne de la zone Euro, les autres courbes étant les taux d'inflation des pays membres. Quels inconvénients représente l'unicité de la politique monétaire face aux divergences d'inflation entre pays membres ?

Document 11Bis

B Des situations inégales

Taux d'intérêt réels à court terme en %



Source: Ameco

▲ Alternatives économiques, Hors-série n° 086, oct. 2010.

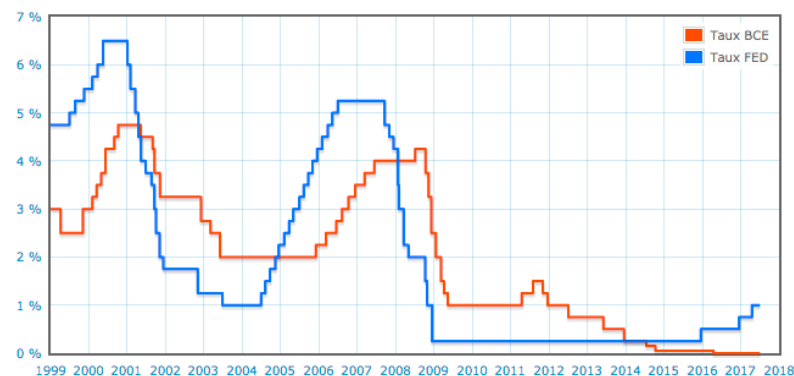
Rappel :

$$\text{Taux d'intérêt réel} \approx \text{taux d'intérêt nominal} - \text{taux d'inflation}$$

Lorsque le taux d'intérêt réel est négatif cela signifie que le taux d'inflation est supérieur au taux d'intérêt nominal

- ✍ 21- Quels pays devaient avoir une inflation élevée de 2000 à 2006 ?
- ✍ 22- Quelle politique monétaire aurait dû mener la BCE pour ces pays ?
- ✍ 23- Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ou pas pu la mener (doc11) ?
- ✍ 24- Montrez que cela a engendré une dangereuse bulle immobilière pour ces pays (cf. théorie du cycle du crédit Ch7.)

Document 12 : Comparatif des politiques monétaires



- Pour la politique de change de l'€

25 - Exercice fictif : Supposons que le taux d'intérêt réel sur les placements aux Etats-Unis soit de 4% alors qu'il est de 5% dans l'Union européenne. Rayez la mention inutile :

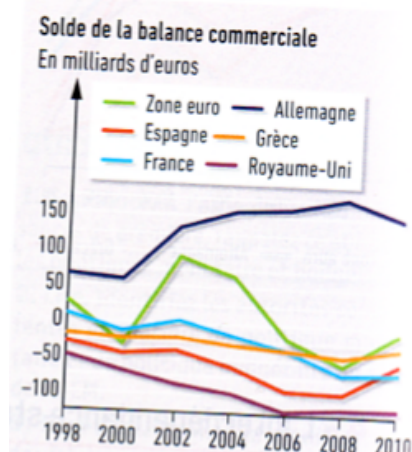
- Les placements internationaux de capitaux vont se diriger vers les [Etats-Unis / l'Union européenne] car le taux d'intérêt y est plus rémunérateur.
- Des \$ vont donc être massivement [vendus / achetés] et les € massivement [vendus / achetés] afin d'opérer les placements dans la monnaie locale.
- L'achat massif d'€ et la vente massive de \$ va donc faire [baisser / augmenter] le « prix » de l'€ par rapport au \$, on appelle cela l'appréciation du taux de change € / \$.
- Les produits fabriqués dans l'Union européenne et vendus aux Etats-Unis vont donc voir leur compétitivité-prix [s'améliorer / se dégrader].
- A l'inverse les produits fabriqués aux Etats-Unis et vendus à l'Union européenne vont donc voir leur compétitivité-prix [s'améliorer / se dégrader].

♥ On retient de cet exercice fictif que les variations de taux d'intérêt (dues à la politique monétaire), si les mouvements internationaux de capitaux sont libres, ont des conséquences sur le taux de change de la monnaie puis, en conséquence sur la compétitivité-prix des exportateurs et donc sur le solde commercial.

Politique monétaire → Taux d'intérêt → Mouvements de capitaux → Taux de change → Compétitivité-prix → Solde balance commerciale

Si les pays membres de la zone euro ont des spécialisations et des compétitivités-prix trop divergents, alors l'unicité de la politique de change de la BCE (euro fort ou euro faible) ne pourra pas convenir simultanément à tous les pays. Par exemple, l'€ fort qui résulte d'une politique monétaire restrictive pénalisera davantage les exportateurs européens spécialisés sur les produits basse / moyenne gamme dont l'avantage est le prix (ex. industrie automobile française), et beaucoup moins les exportateurs européens spécialisés sur la qualité, dont les consommateurs étrangers sont moins sensibles aux variations du prix (ex. industrie automobile allemande). La politique de change de la BCE peut donc conduire à une divergence du commerce extérieur des pays membres au lieu de favoriser la convergence.

Document 13



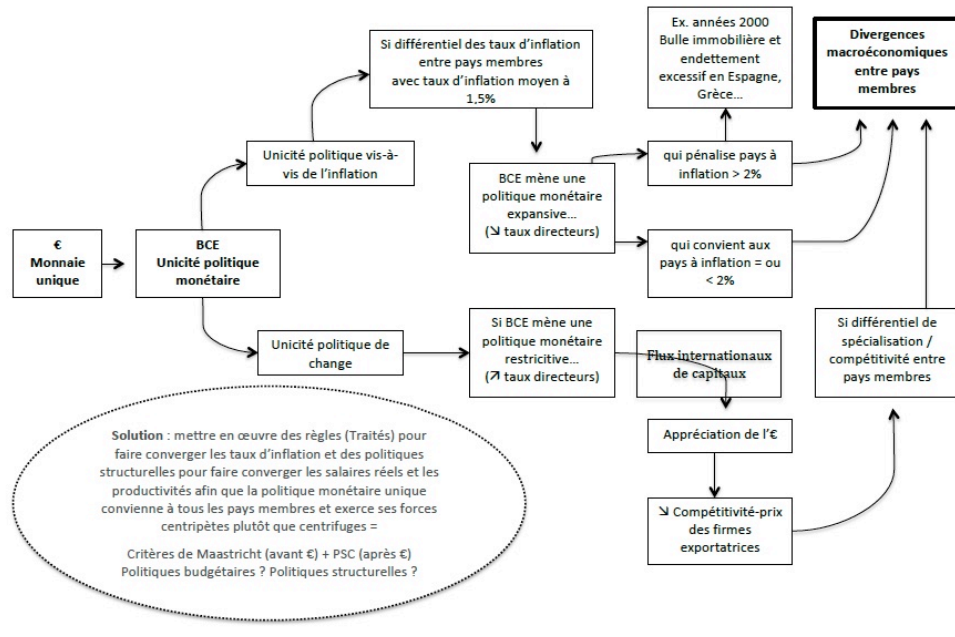
26- Peut-on parler de convergence des balances commerciales dans les années 2000 dans l'union européenne ?

27- Comment l'expliquer ?

Bilan sur les avantages et inconvénients de l'euro fort :

- * **Principal inconvénient** de l'euro fort : perte de compétitivité prix des entreprises exportatrices + impact négatif sur le déficit commercial.
- * **Avantages :**
 - Signe de confiance des investisseurs (placement des capitaux internationaux) dans la monnaie et donc dans la zone euro.
 - Incite à accroître la compétitivité hors-prix des entreprises européennes.
 - Accroît le pouvoir d'achat des consommateurs car allège le coût des produits importés (et notamment celui des hydrocarbures).
 - L'Euro fort est aussi un rempart contre l'inflation et a permis de maintenir des taux d'inflation faible dans la zone € grâce à l'action de la BCE (politique monétaire de taux élevés).

Schéma de synthèse



III) Une nécessaire mais difficile coordination des politiques économiques dans l'Union européenne

Coordination des politiques économiques : synchronisation et coopération entre politiques économiques nationales.

3.1) L'articulation de la souveraineté nationale et de l'échelon européen

Les **politiques macroéconomiques** désignent l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour agir sur l'activité économique. On distingue généralement les **politiques conjoncturelles** (monétaires ou budgétaires de relance ou rigueur) des **politiques structurelles** (politiques réglementaires par exemple : politiques de la concurrence, politiques de redistribution (protection sociale, fiscalité...), politiques structurelles / marché du travail (Ch.9), etc...)

Au niveau européen, ces politiques sont partagées soit entre les institutions européennes soit au niveau des Etats-membres cela le degré d'intégration.

Document 14 : Le partage des compétences entre UE et Etats

Représentation schématique du partage des compétences économiques dans l'UE

Fonction générale	Fonction détaillée	Etats	UE
Allocation des ressources	Régulation des marchés de biens et services	X	XX
	Régulation des marchés de capitaux	X	XX
	Régulation des marchés du travail	XX	X
	Infrastructure, recherche, éducation	XX	X
Stabilisation	Soutien à l'agriculture (PAC)		XXX
	Politique monétaire et de change (POL CONJ)		XXX
Redistribution	Politiques budgétaires (POL CONJ)	XX	X
	Redistribution et protection sociale (fiscalité, revenus de transfert)	XXX	
	Entre pays de l'UE		XXX

Lecture : par convention la somme de chaque ligne est égale à trois « X ».

Source : D'après Philippe Aghion, Elie Cohen, et Jean Pisani-Ferry, « Politiques économique et croissance en Europe », Rapport du CAE n°56, La Documentaire française, 2006

28- Complétez pour retenir :

Compétence entièrement nationale	Compétences plutôt nationales	Compétences plutôt européennes	Compétences entièrement européennes
-	-	-	-

3.2) Les difficultés de coordination des politiques conjoncturelles

♥ Rappel : A quoi servent les politiques conjoncturelles ? Comment agissent-elle ?

	De relance	De rigueur
Monétaire	Objectif : stimuler la croissance et l'emploi Moyen : BC baisse son taux directeur, ↘ coût crédit => stimulation consommation et investissement Effets pervers : tensions inflationnistes	Objectif : ralentir l'inflation Moyen : BC accroît son taux directeur, ↗ coût crédit => freinage consommation et investissement Effets pervers : croissance atone, chômage
Budgétaire	Objectif : stimuler la croissance et l'emploi Moyens : ↘ d'impôts et/ou ↗ des dépenses publiques donc déficit budgétaire Effets pervers : fuites -> dégradation solde extérieur (M>X), coûteux service de la dette.	Objectifs : réduire le déficit budgétaire, freiner la dépense globale (à cause des tensions inflationnistes) Moyens : ↗ des impôts, ↘ des dépenses publiques, équilibre voire excédent budgétaire Effets pervers : croissance atone, ↗ chômage, dégradation qualité des biens & services collectifs
Objectif intermédiaire	Stimuler la demande globale (l'investissement et la consommation)	Désinflation, modération salariale, ↗ compétitivité-prix, hausse marge/rentabilité des entreprises

3.2.1) Les politiques budgétaires des Etats-membres sous contraintes du PSC

En plus du budget européen, chaque Etat-membre possède son propre budget et donc sa propre politique budgétaire, qui est une prérogative du gouvernement et des parlements nationaux (et non de la BCE).

Puisque le budget commun de l'UE est très faible (1,1% du PIB de l'UE), on peut penser que ce sont les budgets nationaux des Etats-membres qui vont compenser cette faiblesse budgétaire commune afin de réaliser des politiques budgétaires nationales et **coordonnées** favorables à la croissance économique de l'UE. Est-ce le cas ? Non, en raison des contraintes posées par l'intégration européenne et par le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC 1997).

✍️ 29- Rappelez pourquoi il est nécessaire que les politiques budgétaires de relance des Etats-membres de l'UE soient coordonnées.

Rappel : Quel est le défaut d'une politique budgétaire ?

Comme toute dépense, la politique budgétaire peut conduire à un déficit public et à une dette publique. Le déficit public désigne le besoin de financement annuel (différence entre recettes et dépenses publiques) des administrations publiques. La dette publique est le résultat de déficits successifs ; c'est l'accumulation des déficits ainsi que le service de la dette (paiement des intérêts) qui produisent la dette publique.

Pour répondre à ce risque de dette publique, dans la zone euro, la politique budgétaire des Etats-membres a alors été encadrée par le **Pacte de Stabilité et de Croissance** (voir Doc 2). ♥ Selon le PSC défini en 1997, assoupli en 2005 puis renforcé en 2011 dans le cadre de la création du FESF, chaque pays doit désormais respecter les règles suivantes :

- le **déficit public** d'un Etat membre ne doit pas dépasser **3% du PIB**, sauf circonstances exceptionnelles, et son déficit structurel (sans compter le service de la dette) doit tendre pour une moyenne de 5-6 ans vers l'équilibre ou être en excédent. (Avant la crise économique de 2008-2009 cinq pays et non des moindres ne respectaient pas le PSC : France, Allemagne, Italie, Portugal et Grèce).
- la **dette publique** ne doit pas dépasser **60% du PIB**, ou bien décroître de manière significative vers cet objectif de 60%.

Document 15 : Les justifications d'une coordination réglementaire contraignante

Le Pacte de stabilité et de croissance s'inscrit dans le cadre général de la coordination des politiques économiques prévue dans les traités depuis la création de l'euro. Il répond aux dispositions stipulant que les membres « évitent Les déficits excessifs ». Le PSC entend imposer aux participants de la zone euro une culture de stabilité des finances publiques. Il s'agit d'empêcher que la situation budgétaire d'un Etat entraîne la fragilisation de l'ensemble de la zone monétaire en diffusant, à travers des effets de débordements (*spill-over effects*), des tensions inflationnistes, des tensions sur les taux d'intérêt et une perte de la valeur de l'euro. En effet, un déficit public et l'accroissement de la dette d'un Etat membre peuvent entraîner, pour l'ensemble de la zone euro, des pressions sur les prix (par augmentation de la demande de biens et services) et sur les taux d'intérêt (par un surcroît de demande de financement), tout cela en risquant de générer, en plus, des impacts négatifs sur la valeur externe de la monnaie unique. De fait, le PSC vient largement en appui de la politique de stabilité des prix pilotée par la BCE. La présence du PSC détourne également les États de comportements de "passager clandestin".

Michel Dévoluy, « L'euro et Le PSC dans La tourmente », *Cahiers français*, n° 359, nov.-déc. 2010.

✍️ 30- Quand un gouvernement est-il amené à recourir au déficit public ?

✍️ 31- Comment le déficit public peut-il accroître les différentiels d'inflation entre pays membres ?

✍️ 32- Pourquoi est-ce un problème dans une zone monétaire ?

EC1 : Montrez que l'appartenance à l'Union économique et monétaire impose des contraintes en matière de politique budgétaire.

Les critères de convergence de Maastricht puis le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) ont imposé une convergence macroéconomique entre pays prétendant à l'adoption de l'euro puis pour les pays membres de l'UEM. En effet, parmi les 5 critères de convergence ratifiés à Maastricht en 1992, deux portaient sur des normes budgétaires. Les pays voulant entrer dans l'euro ne devaient pas avoir un déficit public supérieur à 3% de leur PIB ni une dette excédant 60% de leur PIB. Ces deux seuils ont ensuite été reconduits dans le cadre du

PSC en 1997 (Traité d'Amsterdam). Ainsi, tout pays de l'UEM, hors circonstances économiques exceptionnelles, ne doit pas dépasser ces critères sous peine de sanctions financières. Pour les pays proches de ces seuils cela conduit à une neutralisation de la politique budgétaire de relance qui ne peut plus être utilisée sous peine de payer des pénalités. La France est par exemple dans cette configuration actuellement. La crise mondiale de 2009 a accentué le déficit et la dette publique qui ont nettement dépassé les seuils. Depuis, les gouvernements français successifs ont dû pratiquer la rigueur budgétaire pour réduire déficit et dette publics alors même que la faible croissance économique et le chômage de masse auraient nécessité une poursuite de la relance budgétaire après 2010/2011 comme l'ont fait les Etats-Unis.

L'adoption de l'euro induit automatiquement la disparition des politiques monétaires nationales. Avec l'euro la politique monétaire européenne est unique, elle est pilotée par la BCE qui siège à Frankfurt. Puisque la politique monétaire européenne est désormais la même pour tous les pays de l'euro zone, il est donc indispensable que les niveaux d'inflation nationaux soient proches et convergent entre pays membres car sinon, une politique monétaire européenne restrictive, par exemple pour lutter contre une inflation moyenne supérieure à 2,5%, pourrait pénaliser les pays de l'euro zone qui eux, auraient un manque d'inflation (<2%) ou en tout cas une croissance économique ralentie. Aussi, les pays membres doivent éviter de mener des politiques budgétaires de relance non coordonnées avec les pays partenaires car ces dernières pourraient, en stimulant la croissance via la demande globale, générer des différentiels d'inflation faisant diverger les économies et donc mettre en difficulté la BCE pour le choix de LA bonne politique monétaire.

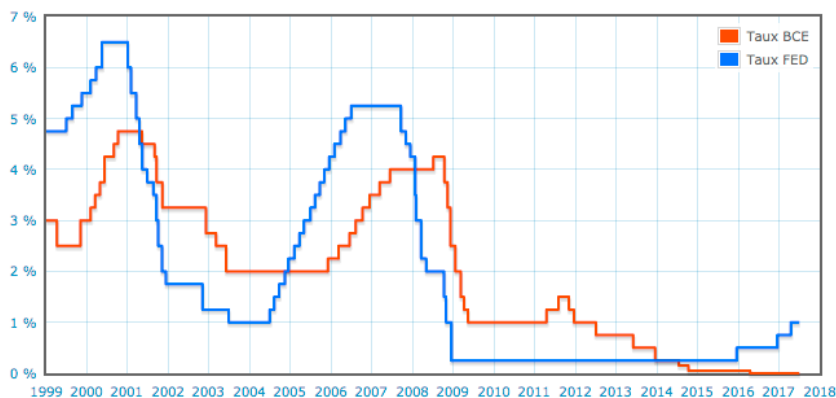
3.2.2.) Les limites de la politique monétaire unique de la BCE face à des chocs

♥ Comment s'organise la politique monétaire dans la zone euro ?

La politique monétaire désigne l'action des pouvoirs publics (via la Banque centrale) sur le financement de l'économie et le taux d'intérêt par le contrôle de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. La politique monétaire de la zone euro est prise en charge depuis 1999 par la BCE, basée à Francfort. Son Président est actuellement Mario Draghi qui a succédé à Jean-Claude Trichet en novembre 2011 (mandat de 8 ans). La BCE est la banque centrale gérant la politique monétaire unique pour tous les pays de la zone euro (puisque les pays partagent la même monnaie, c'est la même Banque Centrale qui va contrôler les émissions de monnaie des différents pays).

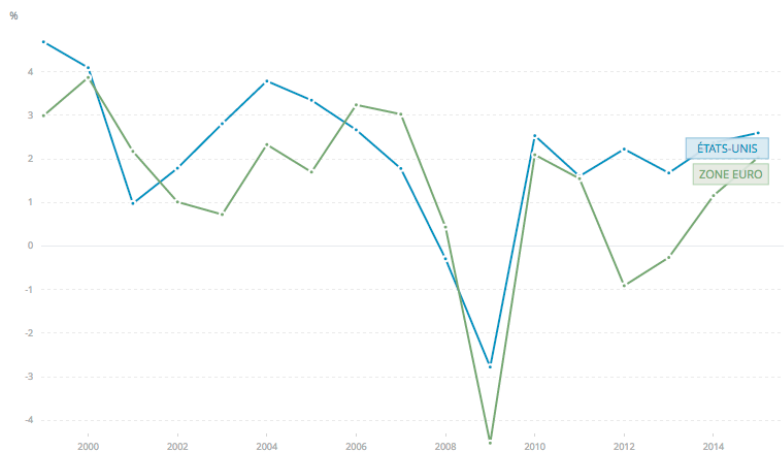
La BCE est indépendante des gouvernements nationaux et européens afin de préserver la politique monétaire du laxisme supposé des gouvernants qui, pour se faire réélire, seraient prêts à abuser des politiques de relance monétaires au détriment de la stabilité monétaire (tensions inflationnistes). La mission prioritaire de la BCE, assurée avec succès jusqu'à la crise de 2009, est de maintenir l'inflation moyenne inférieure mais proche de 2% dans la zone euro (cible d'inflation). Cette priorité s'est, jusqu'à présent, traduite par un sacrifice de la croissance et de la lutte contre le chômage, au contraire des Etats-Unis, dont la Banque centrale (la *Federal reserve* dite FED) est moins marquée par le dogme de la stabilité des prix et accepte donc un peu d'inflation pour lutter contre le chômage. Aujourd'hui et depuis 2009, la BCE est confrontée à une difficulté inédite, l'inflation moyenne dans la zone euro, proche de zéro est trop faible et loin de la cible de 2% (spectre de la déflation), d'où une politique monétaire très accommodante (faiblesse des taux qui peuvent être négatifs sans que cela ne relance cependant l'investissement (= trappe à liquidité).

Document 16 : Comparatif des politiques monétaires



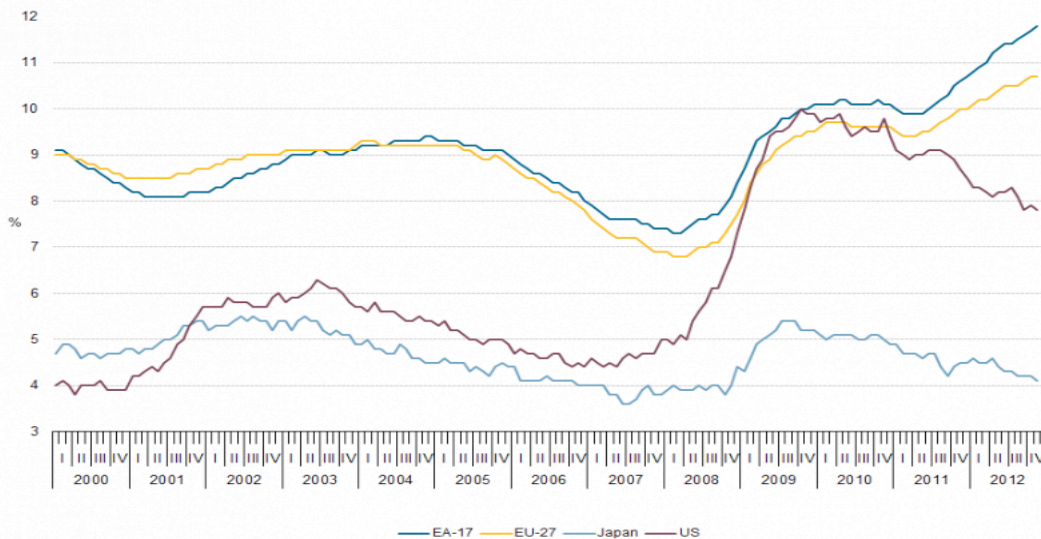
✍ 33- (doc16 & 17.1) A partir de la « grande récession » de 2008, montrez que la FED se préoccupe davantage de croissance que d'inflation.

Document 17.1 : Variation annuelle du PIB (%)



✍ 34- (doc17.1 & 17.2) Pourquoi la FED (et pas la BCE) remonte son taux directeur à partir de 2016 ?

Document 17.2 : Evolution du taux de chômage



Document 18 : Taux de change € / \$



- 35- En 2002, le taux de change de l'euro face au dollar était de 1€ pour 0,9\$. Le taux de change s'est-il apprécié ou déprécié depuis ?
- 36- Quelles conséquences cela peut-il avoir sur l'activité économique de la zone euro ?
- 37- Comment l'appréciation (dépréciation) de l'euro va jouer sur la hausse du prix du pétrole en \$ dans la zone euro ? Quelle conséquence pour les consommateurs et producteurs européens ?

La politique monétaire de la BCE n'a pas joué son rôle de moteur pour la croissance, pour trois raisons :

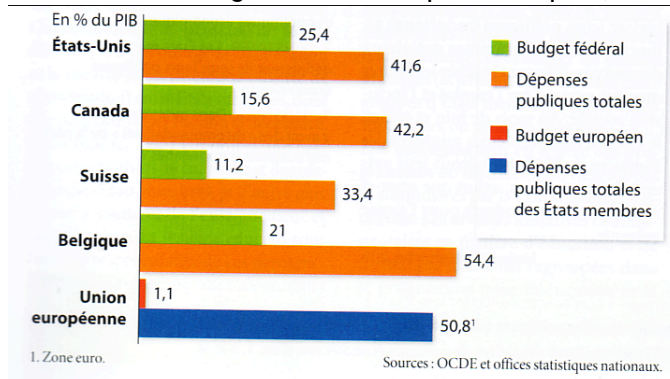
- la mission prioritaire de la BCE de lutte contre l'inflation la détourne d'une mission de stimulation de la croissance, pensée comme secondaire
- la mission prioritaire de la BCE de lutte contre l'inflation la détourne d'une mission de contrôle des changes favorable à la croissance économique par les exportations (priorité à l'« € fort » car l'Allemagne privilégie la compétitivité hors prix)
- la diversité des pays de la zone euro empêche la politique monétaire unique d'être efficace pour tous les pays en même temps, car ces derniers n'ont pas le même taux d'inflation interne.

3.3) Les difficultés de coordination des politiques structurelles

3.3.1) L'indigence du budget européen

On vient donc de voir que, globalement, la politique monétaire de la BCE n'est guère favorable à la croissance économique de la zone euro et que les politiques budgétaires nationales étaient largement **neutralisées** par le PSC. Mais on peut alors imaginer que l'Union européenne se dote d'un budget propre afin de mener une politique budgétaire européenne commune.

Document 19 : Le budget de l'Union Européenne comparé (en % du PIB) en 2012 :



- ✍ 38- Rédigez une phrase avec les données de l'UE.
- ✍ 39- Comparez le budget de l'UE et le budget fédéral des Etats-Unis.
- ✍ 40- Quelle difficulté pose la faiblesse du budget européen ?

3.3.2) Le dumping fiscal et social

Document 20.1 : Evolution du taux de l'impôt sur les sociétés (en %)

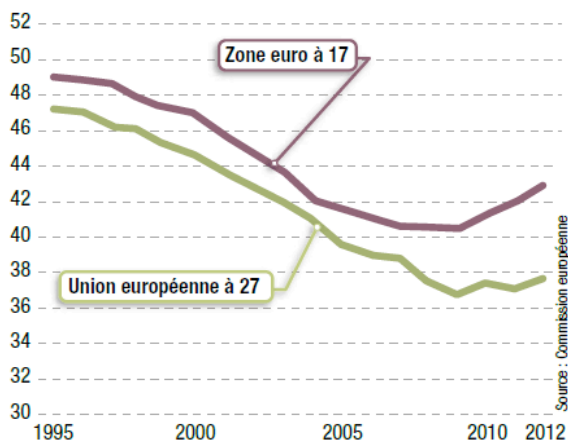
	1995	2000	2005	2011
Moyenne UE27	35,3	31,9	25,5	23,1
Moyenne Zone euro 17	36,8	34,4	28,1	25,3
France	36,7	37,8	35,0	34,4
Allemagne	56,8	51,6	38,7	29,8
Irlande	40,0	24,0	12,5	12,5

D'après Taxation and customs union, Commission européenne, 2011 in Manuel de SES terminale Hatier 2012 page 127

- ✍ 41- (doc 20.1, 20.2, 20.3) : Que constatez-vous ?
- ✍ 42- Selon vous, qu'est-ce qui explique une telle évolution des taux d'imposition en Europe ?
- ✍ 43- Quelles en sont les conséquences pour les pays de l'UE ?

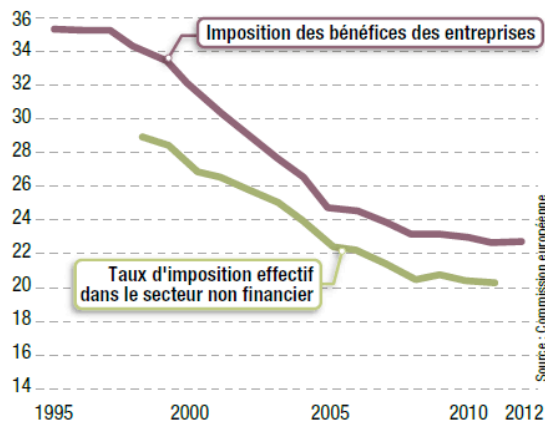
Document 20.2

Taux marginal moyen d'imposition des revenus des personnes physiques dans l'Union à 27 et dans la zone euro à 17 entre 1995 et 2012, en %



Document 20.3

Taux moyen nominal d'imposition des bénéfices des entreprises et taux d'imposition effectif dans le secteur non financier de l'Union à 27 et de la zone euro à 17, entre 1995 et 2012, en %



Document 21 : « Le social » comme seule variable d'ajustement économique

Dans l'UEM, la politique monétaire est centralisée au sein de la Banque centrale européenne dont l'objectif est la stabilité des prix. La politique budgétaire est sous la responsabilité des Etats-nations mais fait l'objet d'un encadrement formalisé par le Pacte de stabilité et de croissance qui fixe une norme maximale de déficit budgétaire inférieur à 3% du PIB. La marge de manœuvre des différents Etats est donc singulièrement réduite. Non seulement ils n'ont plus d'autonomie en matière de politique monétaire (disparition des instruments nationaux de taux d'intérêt et de taux de change), mais ils perdent en grande partie l'usage de la politique budgétaire. Dans ce contexte, étant donné le faible degré de mobilité de la main-d'œuvre, l'ajustement en cas de choc macroéconomique passera par deux canaux :

- par les conditions salariales directes et/ou indirectes. En d'autres termes, par le taux de salaire et/ou les revenus indirects. Cela revient à remplacer la flexibilité des taux de change face à un désavantage compétitif par un mécanisme de flexibilité salariale. En poussant le raisonnement, les dévaluations sociales (baisse des salaires et des revenus de transfert) se substitueraient aux dévaluations monétaires et le dumping social y trouverait le terreau de son développement ;
- par des variations quantitatives des facteurs de production et, étant donné la faiblesse de la mobilité du travail, l'ajustement se ferait par des variations du chômage.

Source : Manuel de SES terminale Nathan 2012, page 129

- ✍ 44- Explicitez le titre du doc 21.

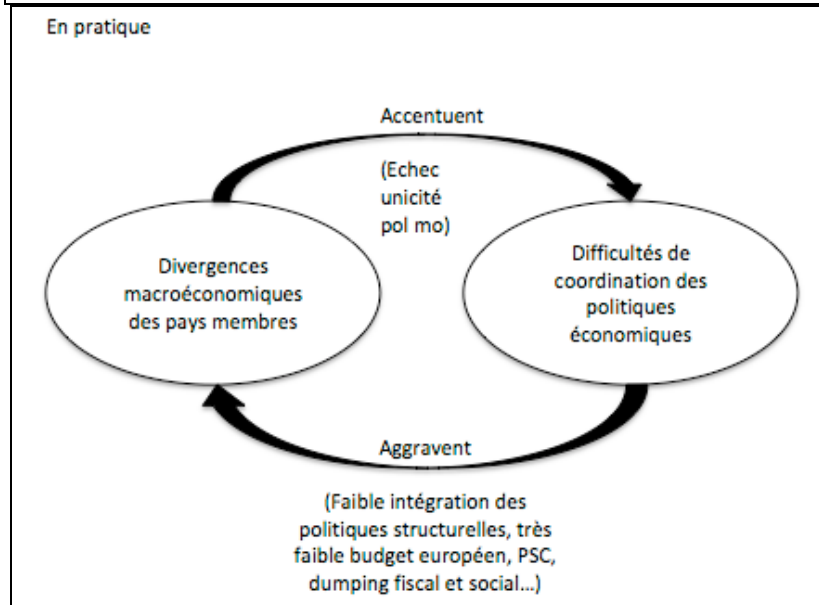
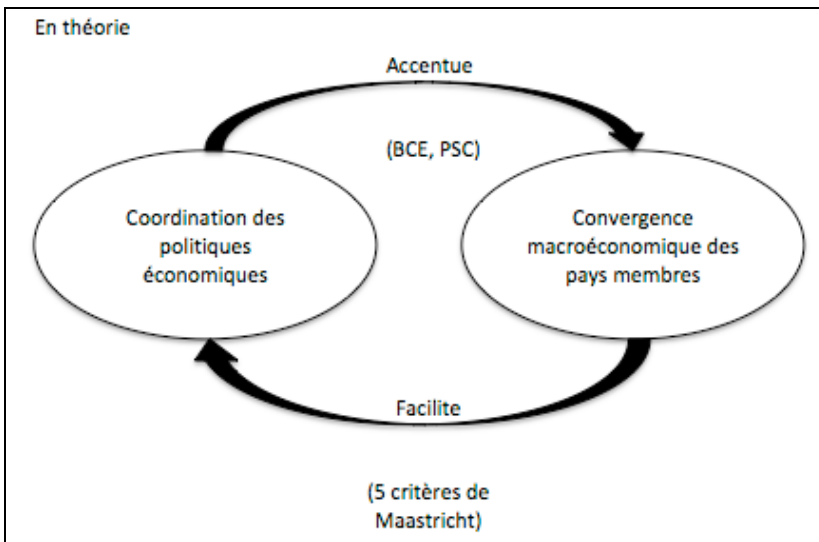


Schéma de synthèse du chapitre

